



Ordonnance de télécom CRTC 2017-8

Version PDF

Ottawa, le 12 janvier 2017

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 970 Modification au Tarif des services spéciaux – Service Internet d'entreprise 5/50 Mbps	20 décembre 2016	31 janvier 2017
Saskatchewan Telecommunications	AMT 336 Modification au Tarif général – Retrait du service de la ligne de jonction	28 novembre 2016	31 mars 2017

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale